

ANNEXE 6

APTITUDES DES SOLS A.N.C

LEGENDE

- Sondage pédologique tarière
- Sondage et essai d'infiltration

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : non mesurée 2 : hydromorphie/nappe : parfois hydromorphie 3 : pente : > 25 % 4 : épaisseur des sols : < 0,2 m <u>Conclusions :</u> Contexte quasi - impossible pour l'implantation d'un épandage en zones marécageuses ou à flanc de pentes rocheuses	----- défavorable défavorable défavorable	<u>Epandage en sol reconstitué drainé</u> * filtre à zéolite compact drainé sous réserve de faisabilité (rocher) * contraindre l'urbanisation de ces surfaces.	

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vi de 5 à 30 mm/h 2 : hydromorphie/nappe : parfois hydromorphie 3 : pente : 1 à 15% 4 : épaisseur des sols : 20 à 80 cm <u>Conclusions :</u> Contexte peu favorable (rocher sub-affleurant) nécessitant des filières plus élaborées avec drainage préférable.	favorable défavorable favorable défavorable	<u>Epandage en sol reconstitué drainé</u> _ filtre à sable vertical drainé * dimensionnement de 20 m ² / habitation * filtration sur 60 à 70 cm de sable * rejet dans un puits perdu sous réserve de fissuration suffisante du socle ou dans un fossé à titre exceptionnel * possible sur des terrains constructibles de 600 m ² * dispositif ne pouvant être multiplié à terme sur les écarts non desservis	

Rq: sur les zones non sondées, le filtre à sable drainé est retenu par défaut compte tenu des résultats obtenus sur les secteurs à formations géologiques identiques.

Noter que des épandages en tranchées surdimensionnées sont parfois fonctionnels sur ces surfaces.

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vi# 30 à 60 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : absence 3 : pente : 1 à 15% 4 : épaisseur des sols : 80 à 150 cm <u>Conclusions :</u> Contexte moyennement favorable	favorable favorable favorable défavorable	<u>Epandage en sol reconstitué non drainé</u> _ filtre à sable vertical non drainé * dimensionnement de 20 m ² / habitation * surélévation en terre dans la pente ; * filtration sur 60 à 70 cm de sables ; * préparation d'une base en remblais poreux ; * remodelage du terre avec terre végétale ; * rejet en sous-sol et sub surface. * possible sur des terrains constructibles assez vastes de 1 500 m ² minimum	

Nord de la commune – Aptitude des sols





